

VOICHITA SASU  
Cluj-Napoca

## LES «BONS ENSEIGNEMENTS»

quer il n'est rien que homme prise tant comme fame  
bien aprise

(*Clef d'amors*)

Les conseils sur l'apparence extérieure, la tenue à table ou en société, en tant que facteurs de l'amour suscité ou accru, sont prodigués dans tous les *Arts d'aimer* du moyen âge, sur l'exemple d'Ovide. À preuve, ce rapport étroit et direct établi entre l'amour — ou le plaisir — et la propreté requise de la dame: «dame c'au monde veut plaisir/ nettement se doit contenir»<sup>1</sup>; ou encore: «Par vous contenir netement/ sommes nous pris parfètement, / quer c'est cen qui vous enlumine/ et qui nos cuers vers vous encline»<sup>2</sup>. D'autres «traités de civilité» (Plattard) les présentent en tant que règles de conduite dans la société, venant à l'aide de la dame, sans intention de raillerie, ou du seigneur, pilier de la société. J. H. Fox énumère les traités les plus connus du moyen âge européen: l'*Ensenhamens d'Onor* de Sordello (en provençal), *Der Waelshe Gast* (en allemand), *The Ancren Riwele* (en anglais), *Les Enseignements* de Saint Louis à sa fille Isabelle (en français) — d'inspiration religieuse, élevée — et *Des Quatre Tens d'Age d'Ome* de Philippe de Novarre — de ton mondain —, et réserve une place intermédiaire au *Chastoiement des Dames* de Robert de Blois entre l'élévation morale de ceux-ci et la gauloiserie d'un Jacques d'Amiens<sup>3</sup>. Des rapprochements sont possibles entre le *Chastoiement des Dames* et le petit traité anglo-normand *De Courtoisie*<sup>4</sup> ou certains fragments du *Ditié d'Urbain le Courtois*<sup>5</sup>. Pour ce qui est des enseignements destinés aux hommes, le traité le plus important nous semble être le *Doctrinal Sauvage* (probablement du XIII<sup>e</sup> siècle finissant et

<sup>1</sup> J. D. Amiens, *L'Art d'Amors und Li Remedes d'Amors*, éd. G. Körting, Leipzig 1868, p. 66, v. 2297—2298.

<sup>2</sup> *Clef d'amors*, éd. A. Doutrepont, Halle 1890, p. 84, v. 2249—2253.

<sup>3</sup> J. H. Fox, *Robert de Blois. Son oeuvre didactique et narrative*, London 1948, p. 58.

<sup>4</sup> Voir *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, v. XIV (1892).

<sup>5</sup> Voir l'article de P. Meyer, „Romania”, v. XXXII (1903).

dont l'auteur est Sauvage d'Arras, selon C. Fauchet et P. Paris<sup>6</sup>), une suite de règles de comportement établies sur le bon sens, le savoir-faire, une morale raisonnable, de la conviction même: «Chou est de doctrinal qui enseigne et castie/ Le siècle qui se gart d'orguel et de folie»<sup>7</sup>. On peut y ajouter l'*Enseignement des Princes*<sup>8</sup> de Robert de Blois et l'*Enseignement d'Aristote à Alexandre* («tiré du premier livre de l'*Alexandreis* ce Gautier de Châtillon, vers 72 et suiv.»<sup>9</sup>) dont s'inspire probablement Rutebeuf dans son *Dit d'Aristote*.

Nous nous rapporterons, dans notre étude, aux deux ouvrages cités de Robert de Blois, au *Doctrinal Sauvage* et à la *Clef d'amors*, imitation ingénieuse de l'*Ars amatoria* d'Ovide mais, aussi, oeuvre originale à plus d'un titre, grâce aux dons d'observateur de l'auteur et à sa malice.

Ce qui attire le regard, lors d'une première rencontre, c'est l'aspect extérieur: la propreté du visage et des cheveux (choses dont nous avons parlé ailleurs), mais surtout la richesse, le choix des couleurs ou du modèle des vêtements et la coiffure. Jacques d'Amiens<sup>10</sup> demandait à la femme d'être «bien atornee», «plaisamment et «bien acesmee», «bien atiree», pour susciter la convoitise, vêtue d'or si possible, de cacher tout ce qui est laid, de choisir la couleur qui lui sied le mieux («la noire blanche te fera/la rouge coulor te donra»), car une belle toilette, jointe à une sage conduite, constituent la clé du succès («car li biaux apparellemens/ et li sages contencemens/ fait le feme amer et prissier/ et plus c'une autre couvoitier»).

Robert de Blois ne parle de la toilette de la dame que pour conseiller qu'elle ne dévoile pas trop de la beauté de son corps, mais qu'elle dévoile celle de son visage; il s'attarde surtout sur d'autres détails de la toilette intime: remédier à la pâleur en déjeunant bien le matin, user d'herbes si son haleine est mauvaise<sup>11</sup>, soigner ses mains et ses ongles (v. 469—476).

L'auteur de la *Clef d'amors* commence par demander aux femmes que leurs cheveux soient bien lavés et bien tressés et la raie bien droite («Vos chiez soient souvent lavez/ et clers, se fere le fere le savez/, et celle greve si bien fete...»<sup>12</sup>), pour s'attarder ensuite sur les «chaperons» à mettre qui conviennent le mieux aux diverses figures, car «biauté empire de couvrir/ et ledure de découvrir» (v. 2263—2264), en recommandant de ne prendre pour juge, dans le choix de la coiffure adéquate, que le propre goût esthétique, que l'accord parfait de la figure et du dessin de la coiffe et non la mode ou le choix de la voisine. C'est ainsi qu'il sied, pour une «fache rondete», les cheveux courts («tousete») et une

<sup>6</sup> Ed. d'Aimo Sakari, Jyväskylä 1967, Jyväskylän Yliopisto, Jyväskylän Yliopistoydistys.

<sup>7</sup> Le *Doctrinal Sauvage*, *op. cit.*, I, 3—4, p. 63.

<sup>8</sup> Ed. dans l'ouvrage de J. H. Fox, *op. cit.*

<sup>9</sup> P. Meyer, *Notices d'un Ms. Messin*, „Romania”, v. XV (1886), p. 169.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, pp. 65—67, v. 2247—2249; v. 2277—2278; v. 2321—2324.

<sup>11</sup> *Chastoiement des Dames*, éd. Fox, *op. cit.*, v. 373—392.

<sup>12</sup> *Clef d'amors*, *op. cit.*, pp. 84—85, v. 2253—2255.

coiffe à petites «cornes»<sup>13</sup>, si «tu as trop longue fache», «ton chief en chaperon atache,/ si que ton front en appetiche [...] pués tu bien grans cornes avoir,/ si que ta fache en arondisse/ et par la rondeche enbelisse» (v. 2281—2288, p. 86), l'idéal esthétique de l'auteur s'exprimant clairement par la suite: «Face ronde est plus desiree/ et plus proisie et plus amee,/ plus plesante et plus gracieuse/ que toutes autres, dire l'ose» (v. 2289—2292).

Chaque détail du visage doit être soigné: les sourcils doivent être alignés et aux poils aplatis («le peil mal assiz vignier»<sup>14</sup>), les yeux, la bouche, les oreilles, le visage tout entier doivent être nettoyés chaque matin («Cescun matin voil que neties/ tes eux, ta bouche et tes oïes/ et ton vis en bele maniere» (v. 2301—2303), les dents bien «escurées», «forbies» et «frotees» pour inciter au baiser, car nul «ne se puet essier/ ovec s'amie sanz besier» (p. 87, v. 2315—2316).

Le même soin doit être accordé à la toilette vestimentaire: la robe doit être décolletée si la dame a une belle poitrine et un beau cou; en attirant de la sorte les regards, elle doit prendre garde au choix des pièces vestimentaires visibles: la cote, la chemise, le «colet» de la pelisse, doivent être de «beaus dras» et de la couleur qui «miex t'avient» (p. 87, v. 2325—2340); «Asure, vermeil ou burnete,/ vert, janne, blanc ou violete,/ mellé ou coulour d'autre guise/ porras trouver assez bien prise» (p. 88, 2341—2344). La nécessité de change souvent de toilettes est dicté non par le désir de les étaler, mais par le goût de la propreté, ce que l'auteur exprime carrément, sans ménager des sensibilités: «Miex vaut souvent robe muër/ que lonc temps en une suër»<sup>15</sup>:

L'habitude des hommes de «partout la ou nous sommes,/ de prendre fame par la main» (v. 2361—2364) commande aux femmes un soin particulier des mains et des ongles, où il ne faut pas qu'il y ait «roigne», «netré ou aurt vilanie» et l'usage des gants et des mitaines: «Pour tenir les blanches et saines,/ te faut avoir grans ou mitaines:/ ce ne couste pas grandement» (v. 2365—2368).

Les vêtements doivent surtout souligner les qualités du corps: on doit faire trois plis à la pelisse pour être élégante («fetiche») et quatre pour s'enorgueillir et se garder de la traîner dans la boue («pour fere la roe/ et pour estre loing de la boe» (v. 2377—2378), se revêtir d'un surcot à bordure de fourrure («sercot [...] a pourfil»), se chausser étroitement pour que la petitesse du pied soit un sujet d'étonnement et d'admiration et laisser voir l'élégance du soulier sous une robe trop courte: «Lors ne soit ta robe si basse/ que la biauté de ton pié passe»<sup>16</sup>. Avec assez de crudité, beaucoup d'originalité et ancrage dans la réalité, il énumère les avantages de la nouvelle mode des robes traînantes («des cotes longues par derriere [...] qui soit de nouvel avant mise»): «quer se issi longues ne fussent,/ mont de choses nous apparussent./ Quant fame se besse ou se plee,/ faire ne puet que nen ne vee/ le gros des jambes, qui la vise,/ et le devant

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 85, v. 2274—2275.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 86, v. 2297—2298.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 88, v. 2345—2346.

<sup>16</sup> *Ibidem*, pp. 89—90, v. 2391—2398.

de sa chemise;/ si verroit nen par aventure/ a chief de foiz aucune ordure» (p. 90, v. 2413—2414).

Les défauts doivent être soigneusement cachés et l'auteur déplore à cet endroit l'impossibilité dans laquelle se trouvent les hommes de cacher leur calvitie, tandis que les femmes en ont divers moyens: teindre les cheveux blancs («mes fame ochit sa canisture/ par herbes ou par autre cure») et cacher le peu de cheveux sous une perruque («Se des chevelz n'a a planté,/ tantost ara un chief enté/ de quanvre ou d'autre forreüre,/ ou destrange cheveleüre» v. 2417—2420).

Une règle de la bienséance est celle qui commande à la femme qui se farde, se peigne ou se pare, de la faire en cachette, pour ne pas perdre l'amour de son ami: «pour cen doit elle estre enfermee/ tant qu'elle se soit bien patee./ Telz choses ledes et segrees/ soient toutes foiz renees;» (pp. 91—92, v. 2455—2458).

Les vêtements doivent, aussi, dissimuler les défauts du corps féminin: une femme de petite taille doit se tenir assise («Seer te doiz se tu es sage;/ miex en cheleras ton damage» (p. 93, v. 2491—2492), et si elle s'étend nue ou vêtue, sa petitesse doit être cachée par une longue couverture («Se tu te giez nue ou vestue,/ a fin que pas ne soit seüe/ ta petiteche et ta mesure,/ faire doiz longue couverture»<sup>17</sup>) si la dame est trop maigre, elle doit suppléer à la nature en amassant vêtement sur vêtement («Se tu ez grele a desmesure,/ prendre doiz tant de vesteüre,) qu'elle s'efforce de parfere/ cen que nature ne vout fere» v. 2497—2499); si elle est trop pâle ou trop noire, demander conseil pour changer ces couleurs malades («engroutee»); le pied lourd et laid doit être caché par la chaussure, la cuisse maigre («seque») ne doit pas être découverte, tout comme les épaules trop grandes ou difformes; les poitrines trop amples doivent être serrées dans des chemises «ou les formes soient escrites/ de .ii.mameletes petites» (v. 2515—2516), les doigts et les ongles «mal agreables» ou «nient couvenables» ne seront pas employés à souligner les paroles, à gesticuler, donc («ton parler ne signe o les mainz»).

Le *Chastoïement des Dames* s'ouvre sur l'énonciation du but de Robert de Blois, à savoir d'offrir aux dames de son temps des règles de conduite qui puissent leur assurer une place de choix dans la société et aux yeux de l'Eglise (v. 1—14); le but didactique est illustré par le contenu, régulateur du comportement, et par le ton sérieux, paternel en quelque sorte, exprimant le point de vue, la position du côté masculin de la société, et assurant ainsi la validité des résultats conséquents aux règles respectées.

En société, la dame doit faire preuve de modération dans tout ce qu'elle entreprend: quand elle parle, elle doit savoir le faire ni trop, ni trop peu (v. 15—26), l'opportunité de ses interventions, signe de jugement et de savoir-faire, étant un point essentiel; tandis que, dans la *Clef d'amors*, on requiert de la dame qu'elle parle bas, en usant d'un doux et plaisant langage, la suavité et la délicatesse, appât pour l'homme, signant sa victoire («avoir douz et plesant langage,/ et de parler bas et a tret;/ quer tel parler mont nous atret»<sup>18</sup>); d'autres petits pièges

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 93, v. 2493—2496.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 95, v. 2562—2564.

sont tendus au coeur amoureux, tel le rire doux, sans éclats, faisant apparaître des fossettes, ou le sourire qui cache adroitement les mauvaises dents (pp. 94—95, v. 2525—2548).

Robert de Blois reconnaît la difficulté de la position de la dame qui veut être courtoise et qui doit témoigner d'une habilité sans égale pour garder la juste mesure et éviter qu'on ne la considère facile («Por ce s'ele ne l'escondit,/ Assez tost le prise petit») ou trop orgueilleuse (v. 27—66). L'auteur de la *Clef d'amors* n'en est point concerné, tout ce qui la femme doit faire est réglé sui le désir de plaire.

La démarche est, pour Robert de Blois, une composante qualificative de la personnalité, c'est pourquoi il conseille à la dame de marcher d'un pas modéré, sans hâte, de regarder droit devant soi (ne recherchant point les regards admiratifs — modestie), de saluer ceux qu'elle rencontre (politesse et respect), de faire l'aumône aux pauvres<sup>19</sup> (charité). Pour l'auteur de la *Clef d'amors* qui recommande, de même, de marcher d'un petit pas, légèrement, la démarche de la femme est, et doit être, un moyen d'éveiller les sens de l'homme: «Ovide en cen ne mesdit pas:/ quant vos cors proprement mouvés,/ touz nos courages esmouvés»<sup>20</sup>. C'est pour cela aussi qu'il demande à la dame de développer ses talents mondains, la société qu'il envisage étant beaucoup plus restreinte que celle qu'envisage Robert de Blois, se réduisant pratiquement à un salon: la dame doit savoir chanter («noble chose et bele»), d'une voix «melodiose,/ simple, plesant et gracieuse», ou jouer de divers instruments («le psalterion/ ou timbre ou guiterne ou citole»), lire des romans («te doiz adieure/ a romans fetichement lieure»), savoir danser («bien caroler et bien danchier,/ baler, passer au rigolet»), apprendre des jeux de société («des eschés et des tables»)<sup>21</sup>

Les deux auteurs tombent parfaitement d'accord sur une seule règle, peut-être inspirée par une même éducation esthétique: a beauté doit être révélée (*Chastoiement des Dames*, v. 343—372; *Clef d'amors*, v. 2679—2680).

Robert de Blois s'attarde longuement sur la conduite de la dame à l'église: elle doit garder son sérieux, se taire, s'absorber dans la prière. Elle doit, surtout, suivre pas à pas le service religieux, en se signant et en se levant à la lecture de l'*Évangile*, en s'agenouillant aux moments requis (sauf si elle n'est pas malade ou enceinte, auquel cas elle peut rester assise); au sortir d'église, s'incliner devant les autels et se tenir avec ses compagnes<sup>22</sup>.

En présence des hommes, la conduite de la dame est strictement réglée par Robert de Blois<sup>23</sup> sur quelques coordonnées: le toucher (ne permettre qu'au mari de toucher son corps: «A cui femme vuet consentir/ Ses memales nues

<sup>19</sup> *Chastoiement des Dames*, op. cit., v. 67—96.

<sup>20</sup> *Clef d'amors*, op. cit., p. 96, v. 2568—2570.

<sup>21</sup> *Ibidem*, pp. 96—98, v. 2589—2644.

<sup>22</sup> *Chastoiement des Dames*, op. cit., v. 393—452.

<sup>23</sup> L'auteur de la *Clef d'amors* suit, sur ce point, Ovide, en présentant une chasse à l'homme plutôt qu'un rapport socio-éthique: savoir choisir l'amant, les endroits où le rechercher, le messager à qui confier les «tablettes», les moyens d'entretenir une correspondance secrète (v. 2659—2872).

sentir/ Et sa char taster sus et jus,/ Ne fait dongier du soreplus»<sup>24</sup>); la vue (la dame doit se méfier de son regard, qui est le porte-parole du cœur; elle doit se méfier aussi du regard des autres et n'y pas exposer son corps: «Aucune laisse desfermee/ Sa poitrine, por ce c'on voie/ Confaitemant sa char blancheie;/ Une autre laisse tot de gré/ Sa char aparoir au costé;/ Une ses jambes trop descuevre./ Proudons ne loe pas ceste euvre,/ Car covoitise tost deçoit/ Fol cuer d'autrui, quant il la voit.»<sup>25</sup>); le goût (le baiser menant facilement au «sorplus», seul le mari a le droit de l'embrasser, v. 121—144); la discrétion (la dame doit cacher son amour et ne jamais s'en vanter — v. 169—188); finalement, la dignité (ne pas accepter de cadeau immérité, ce qui pourrait entraîner la perte de son honneur — v. 213—254).

La tenue morale, par les vices à éviter, est un point important des «enseignements»: Robert de Blois déconseille à la dame le «tancier», l'humeur querelleuse, le tempérament impulsif ainsi que l'excès de nourriture ou de boisson, la glotonnerie or l'ivresse étant signes de «vilonie» (v. 255—342). Dans *Floris et Liriope*, il voit l'humilité comme une des plus grandes vertus: «Humilitei est la savours/ De toutes vertus et la flors»<sup>26</sup>; tandis que le mensonge est un vice condamné également par l'Église et par la société (*Chastoiement des Dames*, v. 539—564).

La même vilénie est déconseillée par l'auteur de la *Clef d'amors* qui dresse le portrait moral de la jeune fille désirable et honorée: «Pucele qui veut estre amee/ se doit pener d'estre avisee,/ plesante, de bele maniere/ sage, courtoise et biau parliere./ Ovecques tout cen, pour miex plere,/ doit estre simple et debonere./ Par cen sera mont desiree,/ mont prisie et mont honoree./ En lié n'ait point de vilanie/ ne d'orguil ne de felenie./ Ne soit fiere ne despitouse,/ menchongiere ne couvoitouse.»<sup>27</sup>. Les vertus que l'on loue donc sont la prudence, l'expérience («avisee»), l'attrait, le charme («plesante»), le savoirvivre («de belle maniere»), la sagesse («sage»), la courtoisie («courtoise»), le langage soigné et opportun («biau parliere»). Les vices à éviter sont la vilénie («vilanie»), l'oregueil et la fierté («orguil», «fiere») <sup>28</sup>, la déloyauté («felenie»), l'aigreur et la rancoeur («despitouse»), le mensonge («menschongiere») et la convoitise («couvoitouse»), suggérant autant d'autres vertus: générosité (noblesse), modestie et humilité, loyauté, loyauté, sage indifférence. L'auteur de la *Clef d'amors*, comme Robert de Blois, déconseille à la dame la glotonnerie et l'ivresse: «Mengier et boire dois petit»; «Trop est lede chose et hueë/ quant fame se giest enyvree»<sup>29</sup>, mais sa raison en est autre: ce n'est pas parce que cela nuit au statut d'une dame courtoise dont la tenue doit illustrer son rang, mais parce que la glotonnerie suscite le dégoût de l'homme («Paris Helene ledengeit/ pour cen que gloutement mengeit/ et par cest point l'avoit haingeouse,/ combien qu'elle fust graciouse» v. 3249—

<sup>24</sup> *Chastoiement des Dames*, op. cit., p. 136.

<sup>25</sup> *Ibidem*, pp. 138—139.

<sup>26</sup> R. de Blois, *Floris et Liriope*, Leipzig, Reisland, 1891, p. 8, v. 279—280.

<sup>27</sup> *Clef d'amors*, op. cit., p. 82, v. 2189—2200.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 106, v. 2873: „Fuire doiz orguil et fierté...”

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 120, v. 3245; v. 3257—3258.

—3252) et que l'ivresse entrave les jeux savoureux de l'amour («Trop boire nuist as amouros/ a fere les gieuз savorous/ et si fait mainte foiz retrere/ tel chose que venist miex tere» v. 3253—3256).

Une chose importante à apprendre, dans une société où les festins sont tenus en grande estime, c'est le comportement à table. «Les rimeurs du moyen âge ont composé sur les règles de la bonne tenue à table, comme sur tant d'autres règles de morale ou de vie pratique, de petits poèmes, appelés, en France, *Contenances de table*.»<sup>30</sup> Nous nous rapporterons aux contenances de table insérées dans les «enseignements» des auteurs précités. Ainsi, Robert de Blois insiste sur la civilité (retenue dans le rire et le parler), la courtoisie (choisir les plus beaux morceaux pour les autres) et la politesse élémentaire qui commence à s'imposer (ne s'essuyer à la nappe, en buvant, ni les yeux, ni la bouche, ni le nez!)<sup>31</sup>. L'auteur de la *Clef d'amors* envisage «un souper» comme une occasion pour la femme de déployer tous les moyens de conquête: la coquetterie (arriver en retard pour susciter l'inquiétude de l'ami et permettre à tous ceux qui y sont rassemblés de l'admirer: «a venir doiz un poy targier/ pour sa pensee miex charger. [...] de touz seras tenue a bele/ qui te verront a la chandele»<sup>32</sup>), la politesse (s'essuyer les lèvres avant de boire: «Ainz que verre ou henap mennies,/ voil je que tes levres essies,/ a la fin que dedenz ne metes/ ne parisis ne maillètes»<sup>33</sup>) et la délicatesse allant jusqu'à la minauderie, que l'auteur se plaît à détailler: la dame doit avoir, en mangeant, une «bele guise» (se garder de manger goulûment: «non pas croire ton apetit,/ et toi biau contenir a table»<sup>34</sup>; porter à la bouche de petits morceaux afin qu'ils ne touchent pas ses lèvres qui ne doivent pas être «ointes»: «Si petits morceaus met en bouche/ que tes levres nul n'en atouche./ Tes levres ne soient pas ointes/ ne tes dois moilliersiqu'as jointes» (p. 119, v. 3227—3230); mouiller peu ses doigts dans de la sauce pour ne pas se souiller: «En sausse doiz petit moillier/ pour toy garder de tooillier» (p. 120, v. 3237—3238); se garder de manger de l'ail ou prendre auparavant du sel ou de la moutarde: «D'ail especiaüment te garde;/ prenges avant sel ou moutarde:/ trop est lede chose et vilaine/ que de corrompre sen alaine» (v. 3241—3244). A la fin du repas, la dame doit éviter de s'endormir ou de sommeiller (non que cela soit impoli, irrespectueux, mais parce qu'on pourrait dire ou faire choses «vergonduoses»): maintes femmes racontent pendant leur somme «tout cen que le jour ont veü», d'autres prennent des attitudes lascives («qui font lor reins un poy mouver,/ tout aussi comme elles feroient/ se avec lor amis gesoient»), telles autres «plaignent et souspirent/ en nommant celz qu'elles desirent»; «Pour cen ne dois tu prendre somme/ en lieu ou il ait plus d'un homme» (p. 121, v. 3265—3284).

C'est dans *Floris et Liriope* que Robert de Blois dresse le portrait semblable

<sup>30</sup> S. Glixelli, *Les Contenances de table*, „Romania”, v. XLVII (1921). Nous y renvoyons pour le classement des poèmes en latin et en langues romanes.

<sup>31</sup> Cf. *Chastoiement des Dames*, op. cit., v. 497—538.

<sup>32</sup> *Clef d'amors*, op. cit., p. 119, v. 3215—3216; v. 3223—3224.

<sup>33</sup> *Ibidem*, pp. 119—120, v. 3233—3236.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 120, v. 3246—3247.

d'une jeune fille très belle et élevée courtoisement, en vue d'une existence mondaine: «Faucon, terciuel et espriuier/ Sout bien porter et afaitier;/ Mout sout d'achas, mout sot de tables,/ Lire romans et conter fables,/ Chanter chancons, envoieures,/ Toutes les bones apresures/ Que gentis fame savoir doit,/ Sout elle, . . . »<sup>35</sup>.

Robert de Blois insiste sur la nécessité et sur la valeur d'une bonne éducation qu'il envisage en rapport direct avec la religion chrétienne, surtout dans *l'Enseignement des Princes*. Selon lui, la fonction primordiale d'un chevalier est d'imposer avec son épée le respect des lois de la «sainte Eglise» qu'il aime. Robert de Blois voit dans les pièces d'une armure autant de symboles des vertus chrétiennes, images suscitées par la profonde connaissance de la *Bible*, d'une part, et par le goût de l'interprétation symbolique de l'homme médiéval d'autre part. A l'usage des princes, il énumère les vices du temps, en prenant appui sur des exempla tirés soit de *l'Ancien Testament*, soit de l'histoire ancienne ou des légendes du temps<sup>36</sup>.

Le *Doctrinal* du trouvère Sauvage, poème didactique, a pour but d'offrir aux hommes des règles de conduite qu'ils se doivent d'apprendre (par coeur même) et de suivre pour trouver le chemin du bien et s'éloigner de celui du mal: «Chest doctrinal doit on escrire et retenir/ Et les biens qu'il enseigne oïr et detenir,/ Les bons enseignemens si entendre et sivr/ C'on puist les maus laisser et les biens ensivr»<sup>37</sup>. Ces «bons enseignemens» se rapportent aux qualités d'âme et aux attitudes éthico-sociales du chevalier.

Les qualités d'âme recommandées esquissent le portrait moral du chevalier idéal: la gentillesse («Hounis soit hardemens u il' n'a gentilleche», v. 147), la vertu (ou la haine des péchés: «... des pechiés haïr qui sunt sur et amer», III, v. 10), la loyauté (la déloyauté avilit et fait oublier toute autre qualité louable) et la courtoisie («Et si soit [. . .] courtois», XLIII, v. 234). Les mêmes qualités sont requises, presque terme par terme, probablement par Gautier de Châtillon, dans *l'Enseignement d'Aristote à Alexandre*: la débonnaireté («estre deboinnaires»), la vertu («honteus de mal faire»), l'honorabilité («honoraubles»), et la courtoisie («repanre les genz corteizemant») <sup>38</sup>, ce qui confirme l'existence d'un idéal éthique unique au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la prouesse n'est plus la vertu maîtresse, mais une des vertus chevaleresques: on n'est pas «sire pour un peu de proueche» <sup>39</sup>.

D'autres «enseignemens» règlent les rapports du chevalier avec ses semblables ainsi que son attitude vis-à-vis de la foi. Une règle à laquelle Sauvage revient sous diverses formes c'est la tolérance, la générosité, la compréhension, la grandeur d'âme. Il demande au chevalier d'être généreux et prompt à pardonner: «S'on li prie merci k'il pardoinst en peu d'eure,/ Car qui meffait pardoune il s'avanche

<sup>35</sup> R. de Blois, *Floris et Liriope*, op. cit., p. 8. v. 261—268.

<sup>36</sup> Cf. J. H. Fox, op. cit., pp. 23—24.

<sup>37</sup> Le *Doctrinal Sauvage*, op. cit., LVI, v. 313—317.

<sup>38</sup> Cf. P. Meyer, op. cit., p. 170.

<sup>39</sup> Le *Doctrinal Sauvage*, op. cit., v. 144.

et houneure» (XLIII, v. 235—236); il lui demande aussi de ne pas jeter la pierre à ceux qui ont péché, car on ne sait jamais ce qui peut advenir: «S'il meschiet aucun houme ne li reprovés ja,/ Car vous ne savés mie chou qu'il vous avenra'' (VII, v. 31—32); il lui demande enfin d'user de son jugement quand on accuse quelqu'un qui lui est cher et d'attendre que la vérité éclate puisqu'on nuit à tort et trop souvent à son prochain: «Se vous amés un houme et vous bien i trouvés/ Gardés ne soit a vous legierement meslés;/ S'on vous dit mal de lui onques ne le créés/ Dusc'a dont que li drois sera bien esprovés,/ Car mains hom est a tort empiriés et grevés» (v. 44—48).

Qui se ressemble s'assemble. Si l'on se respecte, on se doit à soi-même de choisir sa compagnie de sorte qu'on ne puisse en être blâmé. Sauvage recommande au chevalier un choix judicieux des compagnons, d'éviter les envieux surtout: «Les enuieus devés sagement eskiver,/ Car fole compaignie fait maint houme blasmer»<sup>40</sup>.

En obéissant à ces règles, on aura «le siecle»; pour avoir Dieu, il faut que le chevalier croie en Dieu et l'aime («Ch'est bons entendemens de Diu croire et amer» III, v. 9) et exerce les vertus chrétiennes (la charité, l'humilité, l'amour du prochain), le tout sans aucune ostentation mais avec discrétion (sa pénitence, il faut qu'il l'accomplisse en secret).

La tolérance et la générosité apparaissent dans *l'Enseignement d'Aristote à Alexandre* aussi («delaixier lai vengeance tant que l'yre soit passaie; ne li doit point remambrer de lai haine après la paix») <sup>41</sup>; s'y ajoutent les commandements d'«ameir les loys» et de choisir ses conseillers.

Comme en résumé, Sauvage trace, sous le signe du «si», le chemin que doit suivre un chevalier pour atteindre au bonheur, tant terrestre que céleste, ponctue les étapes de l'apprentissage qui doit conduire à la perfection: «S'il est uns riches hom et avec chou savoit/ De tournois et de guerres, se mestier en avoit,/ Et fust bons vivendiers et souvent le faisoit/ Et bone compaignie as chevaliers portait,/ Son signour et ses houmes et ses voisins amoit/ Et faisoit ben as povres et bel les aparloit/ Et tenist bien justiche et avanchast le droit/ Et il a son pooir sainte glise essauchoit,/ Si tel vie menast et en tel point moroit/ Par le mien ensient Diu et le siecle aroit.»<sup>42</sup>

Les «bons enseignemens», thème de composition poétique sur un ton didactique, sérieux, parfois même satirique, quelque naïfs qu'ils puissent apparaître parfois <sup>43</sup>, se constituent en de véritables manuels d'éducation courtoise (pour adapter à tous ces ouvrages l'étiquette que R. Bossuat accole au *Chastoiement des Dames* et à *l'Enseignement des Princes* de Robert de Blois). Ces manuels deviennent indispensables à une époque où la courtoisie se mue subtilement en un «code de conduite essentiellement pratique» (Fox), et où la raison prend, petit à petit, le pas sur le sentiment.

<sup>40</sup> *Ibidem*, V, v. 22—23.

<sup>41</sup> P. Meyer, *op. cit.*, p. 170.

<sup>42</sup> Le *Doctrinal Sauvage*, *op. cit.*, XXXV, v. 167—176.

<sup>43</sup> Cf. J. H. Fox, *op. cit.*, p. 18, 19.

## „DOBRE POUCZENIA”

## STRESZCZENIE

Rady w odniesieniu do wyglądu zewnętrznego, do zachowania przy stole czy w towarzystwie (pojawiające się także w średniowiecznych „sztukach kochania”) stanowią materię wielu traktatów średniowiecznych; zatrzymujemy się tutaj przy *Chastouiment des Dames* i *Enseignement des princes* Roberta de Blois, przy *Doctrinal Sauvage* i przy *Clef d'amors*.

Podejmujemy tutaj w perspektywie równocześnie synchronicznej i diachronicznej z jednej strony „pouczenia” na temat toalety, dobrego i mądrego zachowania, postawy wobec mężczyzn, zachowania moralnego i wad, których trzeba unikać, postawy przy stole pań — „pouczenia”, które podają ci autorowie, a z drugiej strony „pouczenia” na temat zalet duchowych i zachowań etyczno-społecznych rycerzy.

„Dobre pouczenia”, temat poetyckiej kompozycji o tonie dydaktycznym, poważnym, niekiedy nawet satyrycznym, konstytuują się w istne podręczniki „edukacji dwornej”. Podręczniki te stają się niezbędne w epoce, w której kurtuazja przekształca się subtelnie w „kod zachowania istotnie praktycznego”, i w której rozum wysuwa się — powoli — ponad uczucie.

Przełożyła *Stefania Skwarczyńska*